

## Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église (Ephésiens 5,32)

---



A la fin de l'année 2013, quelques mois après son élection comme évêque de Rome, successeur de Pierre, le Pape François a demandé que, durant deux années, l'Église mène une réflexion sur *les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation*. Le Pape a beaucoup insisté sur la liberté dans les prises de parole et sur le fait qu'une large consultation de l'ensemble du Peuple de Dieu soit organisée.

### **Assemblée extraordinaire du Synode des Évêques, octobre 2014**

C'est la raison pour laquelle il a convoqué deux synodes des évêques à Rome. Le premier a consisté en la III<sup>ème</sup> Assemblée Générale Extraordinaire du Synode des Évêques, qui a eu lieu du 5 au 19 octobre 2014. L'assemblée extraordinaire comprend, outre les invités personnels du Pape ainsi que des responsables des dicastères de la Curie romaine, les présidents des Conférences épiscopales. Pour la conférence épiscopale de la Belgique, c'était Mgr André-Joseph Léonard. Pour cette III<sup>ème</sup> assemblée générale extraordinaire, le Cardinal Lorenzo Baldisseri, Secrétaire Général du Synode des Évêques, avait demandé que le plus grand nombre de catholiques puisse donner son avis sur le questionnaire préparatoire. Les réponses aux questions ont été synthétisées et ont donné lieu à *l'Instrumentum laboris*, le document de travail, publié, entre autres, chez les Éditions Fidélité, des Éditions jésuites, le 7 juillet 2014.

Entre les 5 et le 19 octobre 2014, les Pères synodaux ont pu s'exprimer, travailler en ateliers et voter les différents articles de la *Relatio Synodi*, le rapport du synode. Au terme de la célébration du Synode, le Pape François a prononcé un discours qui a été applaudi de manière spectaculaire par une *standing ovation* de plusieurs minutes.

### **Assemblée ordinaire du Synode des Evêques, octobre 2015**

Le Pape a décidé que la *Relatio synodi* devenait un document qui formerait les *Lineamenta*, les lignes directrices, pour la préparation de la XIV<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, qui aura lieu du 4 au 25 octobre 2015 sur *La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde*

## ► Notre évêque nous parle

*contemporain*. Un synode ordinaire des évêques est composé des évêques élus, selon des clés de répartition en fonction du nombre des évêques, par les différentes Conférences épiscopales, ainsi que des responsables des dicastères de la Curie romaine et des invités du Pape. Très rapidement, le Cardinal Baldisseri a proposé que ce document soit l'objet de recherches et de suggestions élaborées par le plus grand nombre.

### **Etude du rapport du synode de 2014 et questions**

Pour répondre à cette proposition, j'ai, sur le conseil des doyens principaux et des membres du conseil épiscopal, décidé que ce document serait envoyé aux responsables des équipes synodales, qui avaient préparé, de février à juin 2012, la célébration du synode diocésain de Tournai. Aussi, je souhaite que les membres des anciennes équipes synodales et de bien d'autres groupes intéressés puissent étudier la *Relatio synodi* (de 2014), qui comprend 62 numéros, ainsi que les 46 *questions pour la réception et l'approfondissement de la Relatio Synodi*, distribuées en trois parties.

Grâce à ce travail, nous aurons non seulement un approfondissement de l'évolution des mentalités de la société en Belgique sur ces questions, mais nous aurons aussi l'occasion de bien mesurer les différents enjeux de l'annonce de la Bonne Nouvelle vis-à-vis de quelques aspects particuliers. Le rapport du synode vise le contexte et les défis sur la famille ; le contexte socioculturel ; l'importance de la vie affective ; les défis pour la pastorale ; le regard sur le Christ à propos de l'Évangile de la famille ; le regard sur Jésus et la pédagogie divine dans l'histoire du salut ; la famille dans le dessein salvifique de Dieu ; la famille dans les documents de l'Église ; l'indissolubilité du mariage et la joie de vivre ensemble ; la vérité et la beauté de la famille et la miséricorde envers les familles blessées et fragiles ; les perspectives pastorales ; l'annonce de l'Évangile de la famille aujourd'hui, dans les différents contextes ; le chemin de la préparation au mariage ; l'accompagnement des premières années de la vie conjugale ; la pastorale des personnes qui vivent en union civile ou en concubinage ; le souci des familles blessées (personnes séparées, divorcées non remariées, remariées, familles monoparentales) ; l'attention pastorale envers les personnes ayant une tendance homosexuelle ; la transmission de la vie et le défi de la dénatalité ; le défi de l'éducation et le rôle de la famille dans l'évangélisation.

Avec beaucoup d'entre vous, avec beaucoup de mes frères évêques, je suis persuadé que le Pape François a raison de nous inviter à discerner la vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain. Pour mener cette réflexion, nous avons la chance de disposer de documents très importants.

## Documents de référence pour l'approfondissement

### **Vatican II : Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps (1965)**

Le Concile Vatican II a une Constitution pastorale sur l'Église dans le monde ce temps (*Gaudium et spes*), promulguée le 7 décembre 1965. La deuxième partie de cette Constitution situe quelques problèmes plus urgents. Le premier concerne la dignité du mariage et de la famille : *Après avoir montré quelle est la dignité de la personne humaine et quel rôle individuel et social elle est appelée à remplir dans l'univers, le Concile, fort de la lumière de l'Évangile et de l'expérience humaine, attire maintenant l'attention de tous sur quelques questions particulièrement urgentes de ce temps qui affectent au plus haut point le genre humain* (n° 46 § 1). *Parmi les nombreux sujets qui suscitent aujourd'hui l'intérêt général, il faut notamment retenir ceux-ci : le mariage et la famille (...). Sur chacun d'eux, il convient de projeter la lumière des principes qui nous viennent du Christ ; ainsi les chrétiens seront-ils guidés et tous les hommes éclairés dans la recherche de solutions que réclament des problèmes si nombreux et si complexes* (n° 46 § 2). Pour la dignité du mariage et de la famille (chapitre 1<sup>er</sup>, n° 47-52), le Concile Vatican II aborde le mariage et la famille dans le monde d'aujourd'hui, la sainteté du mariage et de la famille, l'amour conjugal, l'amour conjugal et le respect de la vie humaine, la promotion du mariage et de la famille qui est le fait de tous.

### **Paul VI : Encyclique *Humanae Vitae* (1968)**

Trois ans plus tard, le Pape Paul VI a publié l'Encyclique *Humanae vitae*, la vie humaine, le 25 juillet 1968. Beaucoup en ont retenu l'interdiction de recourir à des moyens non naturels pour exercer la parenté responsable, l'accueil ou non de la vie humaine, des enfants, avant leur éventuelle conception. Il est vrai que le Pape Paul VI insiste sur cet aspect de la transmission de la vie. En même temps, nous avons dans cette encyclique, une présentation très positive de l'amour entre l'homme et la femme dans le sacrement du mariage.

### **Jean-Paul II : Exhortation apostolique *Familiaris Consortio* (1981)**

Le Pape Jean-Paul II a publié, le 22 novembre 1981, l'Exhortation apostolique post-synodale *Familiaris consortio*, qui reprend les travaux du Synode des Évêques de 1980 sur la famille.

### **Catéchisme de l'Église catholique (1992 et 1997)**

Le 11 octobre 1992, le Pape Jean-Paul II promulgue la Constitution apostolique *Fidei depositum*, le dépôt de la foi, pour la publication du *Catéchisme de l'Église catholique*, rédigé à la suite du deuxième Concile œcuménique du Vatican, Catéchisme qui a une deuxième édition typique en 1997. Je ne fais que situer quelques passages sur le mariage et la famille.

## ► Notre évêque nous parle

La première partie du Catéchisme consiste en la présentation de la *Profession de foi*. Le chapitre 1<sup>er</sup> (*Je crois en Dieu le Père*) a un paragraphe (§ 6) sur *l'homme : à l'image de Dieu ; un de corps et d'âme ; homme et femme Il les créa ; l'homme au Paradis*.

La deuxième partie du Catéchisme présente la *Célébration du mystère chrétien*. La deuxième section parle des sept sacrements de l'Église. Dans cette section, le chapitre III situe les sacrements du service de la communion : le sacrement de l'Ordre et le sacrement du Mariage. Celui-ci se décline en : *le mariage dans le dessein de Dieu ; la célébration du mariage ; le consentement matrimonial ; les effets du sacrement du Mariage ; les biens et les exigences de l'amour conjugal ; l'Église domestique*.

La troisième partie du Catéchisme décrit la *Vie dans le Christ*. La deuxième section, *les dix commandements*, a un chapitre II : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*, qui commence par l'article 4 : *le quatrième commandement*, qui comprend : *la famille dans le plan de Dieu, la famille et la société, les devoirs des membres de la famille, la famille et le Royaume, les autorités dans la vie civile*. Le *cinquième commandement* comprend : *le respect de la vie humaine, le respect de la dignité des personnes, la sauvegarde de la paix*. Le *sixième commandement* consiste en : *Homme et femme, Il les créa ; la vocation à la chasteté ; l'amour des époux ; les offenses à la dignité du mariage*. Le *neuvième commandement* parle de : *la purification du cœur ; le combat pour la pureté*.

### **Compendium de la Doctrine sociale de l'Église (2004)**

Le 2 avril 2004, le Cardinal Renato Raffaele Martino, Président du Conseil Pontifical Justice et Paix, présente le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église* (Paris, Bayard-Éditions – Éditions Fleurus-Mame – Éditions du Cerf, 2005), qui reprend, surtout depuis le pontificat de Léon XIII (1878-1903), ce que l'Église enseigne sur les questions de la vie sociale. Le Compendium est rédigé dans le prolongement de l'entrée de l'Église dans le troisième millénaire. *Ce document se propose comme un instrument au service du discernement moral et pastoral des événements complexes qui caractérisent notre époque ; comme un guide pour inspirer, au niveau individuel et collectif, des comportements et des choix qui permettent de regarder vers l'avenir avec confiance et espérance* (p. 5).

Le chapitre V présente *la famille, cellule vitale de la société* en cinq points : *la famille, première société naturelle ; le mariage, fondement de la famille ; la subjectivité sociale de la famille ; la famille protagoniste de la vie sociale ; la société au service de la famille*. Nous trouvons ici quelques indications morales sur les unions de fait, l'union de personnes de même sexe ainsi que sur les diverses méthodes de reproduction de la vie humaine.

### **Benoît XVI : Exhortation apostolique *Sacramentum Caritatis* (2007)**

Le Pape Benoît XVI connaît très bien quelques questions à propos du mariage et de la transmission de la vie humaine. Comme Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le Cardinal Joseph Ratzinger a étudié ces questions et il a donné quelques critères de discernement pour expliciter l'enseignement de l'Église.

Comme évêque de Rome, successeur de Pierre, le Pape Benoît XVI parle de l'eucharistie et du mariage dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum Caritatis* (le sacrement de l'amour), du 22 février 2007 : *L'Eucharistie, sacrement de la charité, fait apparaître un rapport particulier avec l'amour entre l'homme et la femme, unis par le mariage. Approfondir ce lien est une nécessité propre à notre temps* (n° 27).

### **Benoît XVI : Encyclique *Caritas in Veritate* (2009)**

Dans l'encyclique *Caritas in Veritate* (l'amour dans la vérité), du 29 juin 2009, il revient sur l'accueil de la vie humaine : *L'ouverture moralement responsable à la vie est une richesse sociale et économique (...). Continuer à proposer aux nouvelles générations la beauté de la famille et du mariage, la correspondance de ces institutions aux exigences les plus profondes du cœur et de la dignité de la personne devient ainsi une nécessité sociale, et même économique. Dans cette perspective, les États sont appelés à mettre en œuvre des politiques qui promeuvent le caractère central et l'intégrité de la famille, fondée sur le mariage entre un homme et une femme, cellule première et vitale de la société, prenant en compte ses problèmes économiques et fiscaux, dans le respect de sa nature relationnelle* (n° 44).

### **Benoît XVI : Exhortation apostolique *Verbum Domini* (2010)**

L'Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini* (Parole du Seigneur), du 30 septembre 2010, dit ceci : *Le Synode a éprouvé la nécessité de souligner aussi le rapport entre la Parole de Dieu, le mariage et la famille chrétienne. En effet, en annonçant la Parole de Dieu, l'Église révèle à la famille chrétienne sa véritable identité, autrement dit ce qu'elle est et ce qu'elle doit être selon le dessein du Seigneur. Il faut donc ne jamais perdre de vue que la Parole de Dieu est à l'origine du mariage et que Jésus lui-même a voulu inclure le mariage parmi les institutions de son Royaume, faisant un Sacrement de ce qui était inscrit à l'origine dans la nature humaine. Dans la célébration sacramentelle, l'homme et la femme prononcent une parole prophétique de don mutuel, d'être une seule chair, signe du Mystère de l'union du Christ et de l'Église. La fidélité à la Parole de Dieu amène également à constater qu'aujourd'hui cette institution est attaquée sous de nombreux aspects par la mentalité ambiante. Face au désordre général des sentiments et à l'apparition*

## ► Notre évêque nous parle

*de modes de pensée qui banalisent le corps humain et la différence sexuelle, la Parole de Dieu réaffirme la bonté originelle de l'être humain, créé homme et femme, et appelé à l'amour fidèle, réciproque et fécond (n° 85).*

### **Pape François : Encyclique Lumen Fidei (2013)**

Le Pape François publie, le 29 juin 2013, l'encyclique *Lumen Fidei* (la lumière de la foi). Il dit : *Dans le cheminement d'Abraham vers la cité future, la Lettre aux Hébreux fait allusion à la bénédiction qui se transmet de père en fils. Le premier environnement dans lequel la foi éclaire la cité des hommes est donc la famille. Je pense surtout à l'union stable de l'homme et de la femme dans le mariage. Celle-ci naît de leur amour, signe et présence de l'amour de Dieu, de la reconnaissance et de l'acceptation de ce bien qu'est la différence sexuelle par laquelle les conjoints peuvent s'unir en une seule chair et sont capables d'engendrer une nouvelle vie, manifestation de la bonté du Créateur, de sa sagesse et de son dessein d'amour. Fondés sur cet amour, l'homme et la femme peuvent se promettre l'amour mutuel dans un geste qui engage toute leur vie et rappelle tant d'aspects de la foi. Promettre un amour qui soit pour toujours est possible quand on découvre un dessein plus grand que ses propres projets, qui nous soutient et nous permet de donner l'avenir tout entier à la personne aimée. La foi peut aider à comprendre toute la profondeur et toute la richesse de la génération d'enfants, car elle fait reconnaître en cet acte l'amour créateur qui nous donne et nous confie le mystère d'une nouvelle personne. C'est ainsi que Sara, par sa foi, est devenue mère, en comptant sur la fidélité de Dieu à sa promesse (n° 52).*

### **Des éclairages divers**

Depuis que le Pape François a annoncé la célébration de deux synodes des évêques sur la famille, nous avons pu bénéficier de quelques publications qui sont autant d'appels à regarder la réalité en face, afin de trouver de nouveaux chemins pour annoncer une Bonne Nouvelle à tous ceux qui ne se sentent pas en phase avec l'enseignement de l'Église. Nous avons tous entendu parler du message de Mgr Johan Bonny, évêque d'Anvers, publié en cinq langues sur les sites à la fin août 2014 : *Synode sur la famille – Les attentes d'un évêque diocésain*, 4 septembre 2014, 24 pages. Quelques-uns ont peut-être déjà lu Mgr Jean-Luc BRUNIN, *Les familles, l'Église et la société : la nouvelle donne, Entretiens avec Christophe Henning*, Paris, Bayard, 2013.

### **Quelques orientations du Pape François dans l'Exhortation apostolique Evangelii gaudium (2013)**

Il est vrai que nous avons à réfléchir, à prier et à faire des suggestions en vérité. Le Pape François nous donne quelques orientations pour avancer. Je reprends ce qu'il écrit dans l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (la joie de l'Évangile), du 24 novembre 2013 : *Le mandat missionnaire du Seigneur comprend l'appel à la croissance de la foi quand il indique :*

« leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Matthieu 28, 20). Ainsi apparaît clairement que la première annonce doit donner lieu aussi à un chemin de formation et de maturation. L'évangélisation cherche aussi la croissance, ce qui implique de prendre très au sérieux chaque personne et le projet que le Seigneur a sur elle. Chaque être humain a toujours plus besoin du Christ, et l'évangélisation ne devrait pas accepter que quelqu'un se contente de peu, mais qu'il puisse dire pleinement : « Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi » (Galates 2,20). Il ne serait pas correct d'interpréter cet appel à la croissance exclusivement ou prioritairement comme une formation doctrinale. Il s'agit d'observer ce que le Seigneur nous a indiqué, comme réponse à son amour, d'où ressort, avec toutes les vertus, ce commandement nouveau qui est le premier, le plus grand, celui qui nous identifie le mieux comme disciples : « Voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jean 15,12). Il est évident que, lorsque les auteurs du Nouveau Testament veulent réduire à une dernière synthèse, au plus essentiel, le message moral chrétien, ils nous présentent l'incorruptible exigence de l'amour du prochain : « Celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi ... La charité est donc la loi dans sa plénitude » (Romains 13,8. 10). Ainsi pour saint Paul, le précepte de l'amour ne résume pas seulement la loi, mais il est le cœur et la raison de l'être : « Une seule formule contient toute la Loi en sa plénitude : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Galates 5,14). Et il présente à ses communautés la vie chrétienne comme un chemin de croissance dans l'amour : « Que le Seigneur vous fasse croître et abonder dans l'amour que vous avez les uns envers les autres » (1<sup>ère</sup> Thessaloniens 3,12). Aussi saint Jacques exhorte les chrétiens à accomplir la Loi royale suivant l'Écriture : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, alors vous faites bien » (Jacques 2,8), pour n'enfreindre aucun précepte. D'autre part, ce chemin de réponse et de croissance est toujours précédé du don, parce que cette autre demande du Seigneur le précède : « les baptisant au nom ... » (Matthieu 28,19). L'adoption en tant que fils que le Père offre gratuitement et l'initiative du don de sa grâce sont la condition et la possibilité de cette sanctification permanente qui plaît à Dieu et lui rend gloire. Il s'agit de se laisser transformer dans le Christ par une vie progressive selon l'Esprit (Romains 8,5) (n° 160-162).

## ► Notre évêque nous parle

### **Bon discernement !**

Demandons à l'Esprit Saint de nous éclairer. Nous avons à discerner de quelle manière nous cherchons à répondre personnellement à l'appel à la sainteté. Nous avons à annoncer l'Évangile de manière explicite sur la vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain, afin que, tous, nous devenions des disciples du Christ, rayonnant de sa joie.

### **Bonne fête à tous les Salésiens**

Cette année, nous fêtons le bicentenaire de la naissance de Jean Bosco (1815-1888). Né à Castelnuovo d'Asti au Piémont, Jean Bosco a été ordonné prêtre. Il a exercé son ministère à Turin. Éducateur hors pair, écrivain, il a touché les jeunes qui entraient dans la grande industrie naissante. Pour développer son action, il a fondé la Société de Saint-François de Sales (les salésiens) et l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (les salésiennes). Il a magnifiquement évangélisé les chrétiens immergés dans la foi populaire. Il a bénéficié, dès son vivant, de la réputation d'être thaumaturge.

Tous mes vœux aux Salésiens et aux Salésiennes en cette année jubilaire. Et tout particulièrement à Mgr Luc Van Looy, évêque de Gand.

*+ Guy,  
Evêque de Tournai*